



Rennes, le 28 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Coronavirus Covid-19 en Bretagne : point de situation sanitaire

Point de situation sanitaire à 16h

Le suivi de l'évolution de l'épidémie au stade 3 ne repose désormais plus seulement sur le nombre de cas confirmés, dans le cadre d'une stratégie de tests ciblés. Il intègre également des indicateurs relatifs aux données d'hospitalisation et de l'activité des professionnels de santé en ville (réseau de médecins dits « sentinelles », SOS médecins...). Ces analyses permettront d'avoir une vision de l'évolution de la propagation du coronavirus dans les différents territoires de la région et d'adapter ainsi la réponse sanitaire.

Prise en charge des patients Covid-19 à l'hôpital en Bretagne actuellement :

- **143** en hospitalisation conventionnelle
- **50** en service de réanimation
- **14** en soins de suite et réadaptation
- **143** retours à domicile
- **37** décès (patients âgés de 60 à 97 ans) à déplorer dans le cadre des prises en charge hospitalière.

Par ailleurs, le nombre de cas de Coronavirus Covid-19 confirmés en Bretagne par diagnostic biologique (PCR) depuis le 28 février est de **889**, ainsi répartis :

- 276 personnes résidant dans le Morbihan
- 210 personnes résidant dans le Finistère
- 187 personnes résidant en Ille-et-Vilaine
- 92 personnes résidant dans les Côtes d'Armor

auxquelles s'ajoutent :

- 46 personnes ne résidant pas en Bretagne
- 78 personnes, qui ont fait l'objet de prélèvements biologiques dans les centres hospitaliers de Lorient, Morlaix, Pontivy, Saint-Malo, Rennes, Brest ou Quimper mais dont les départements de résidence ne sont actuellement pas encore connus.

Le 27 mars 2020, le Premier ministre a annoncé le **renouvellement du confinement** pour deux semaines supplémentaires, soit jusqu'au mercredi 15 avril. Les mêmes règles que celles actuellement en vigueur continueront donc à s'appliquer : le confinement est la règle, à l'exception de quelques dérogations. Cette période de confinement pourra être prolongée, si la situation sanitaire l'exige.

Contacts presse :

Préfecture de région : Bénédicte Villeroy de Galhau – 02 99 02 11.80 / 06 74 44 76 11 – benedicte.villeroy@ille-et-vilaine.gouv.fr

ARS Bretagne : Aurélien Robert – 02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr

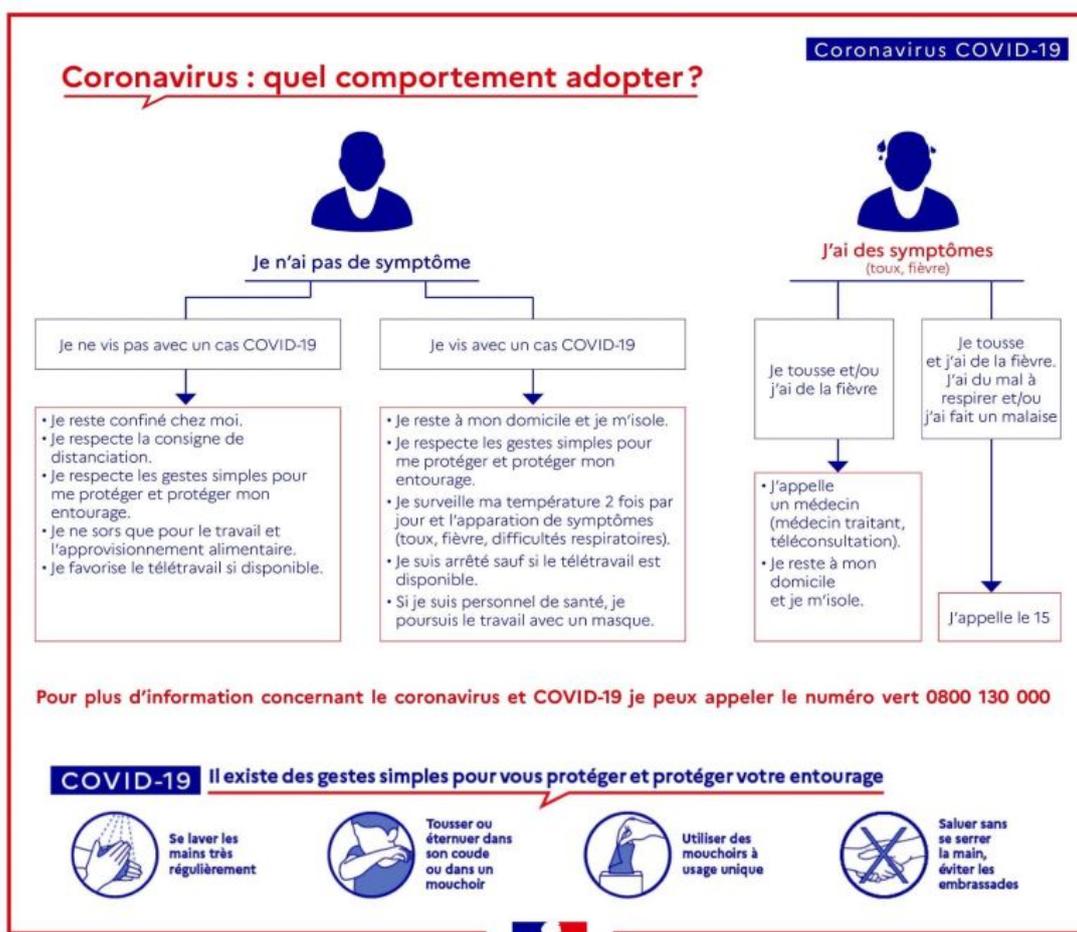
Académie de Rennes : Service communication – 02 23 21 73 18 – communication@ac-rennes.fr

Dispositifs d'information Coronavirus COVID-19

- Informations et recommandations : www.gouvernement.fr/info-coronavirus
- Pour toute question non médicale, numéro vert 24h/24 et 7j/7 : 0 800 130 000
- Informations sanitaires : www.bretagne.ars.sante.fr

Face au coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

- je reste chez moi
- je me lave très régulièrement les mains
- je tousse ou éternue dans mon coude ou dans un mouchoir en papier
- j'utilise des mouchoirs à usage unique et je les jette à la poubelle
- je salue sans serrer la main, je cesse les embrassades



Contacts presse :

Préfecture de région : Bénédicte Villeroy de Galhau – 02 99 02 11.80 / 06 74 44 76 11 – benedicte.villeroy@ille-et-vilaine.gouv.fr

ARS Bretagne : Aurélien Robert – 02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr

Académie de Rennes : Service communication – 02 23 21 73 18 – communication@ac-rennes.fr